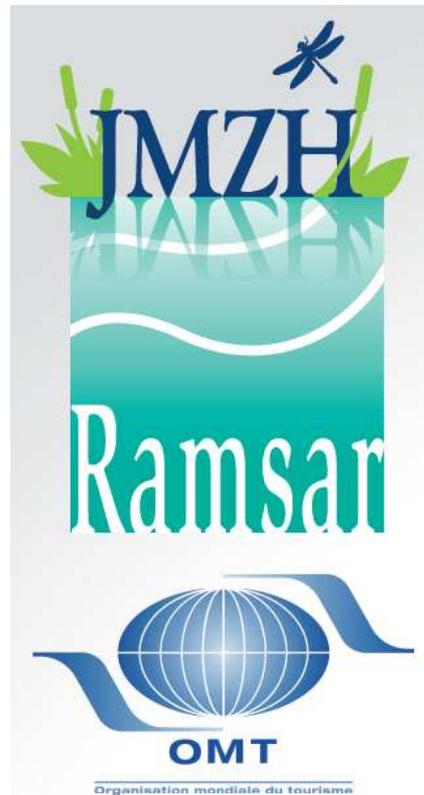


## BILAN DE LA JOURNÉE MONDIALE ZONES HUMIDES 2012

Du 26 janvier au 18 février 2012

Organisée par la Ligue de Protection des Oiseaux du  
Pas-de-Calais, le Parc naturel régional des Caps et  
Marais d'Opale et la Communauté d'Agglomération de  
Saint-Omer



Marais audomarois – labellisé Ramsar depuis le 15 septembre 2008

**Jeudi 26 janvier 2012 à 10 :00**  
**Intervention**

**Thème :** « développement durable et marais audomarois »

**Secteur :** lycée Alexandre Ribot à Saint-Omer

**Descriptif :**

Trois classes de première du lycée Ribot, encadrés par leurs enseignants, réalisent une étude de cas sur la gestion durable d'un milieu fragile. Pour répondre aux questions des élèves, une conférence a été organisée avec en invité, Luc Barbier, chargé de mission au Parc naturel régional qui a présenté l'histoire, les atouts, la protection et la culture du marais audomarois.



**Animateur :**

- Luc Barbier, chargé de mission au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

**Nombre total de participants : 126**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Enfants (0-12 ans)         | <input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (12-18 ans) |
| <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans) | <input type="checkbox"/> Adultes (25-60 ans)                |
| <input type="checkbox"/> Séniors (+ de 60 ans)      |   |

**Les participants sont venus :**

- En famille  Individuel

**Remarque:**

Un maraîcher, Xavier Morel, a également fait le déplacement pour présenter la spécificité de son métier aux élèves.

**Lundi 30 janvier 2012 à 10 :00**  
**Atelier**

**Thème :** « pose d'un nid à Hironnelle de fenêtre, à Martin-pêcheur et d'un gîte à chauve-souris »

**Secteur :** Commune de Tilques et de Serques

**Descriptif :**

Pour le lancement de la semaine, les membres et du groupe de travail et de la presse ont été conviés à la pose de nids et d'un gîte à Chauve-souris sous les ponts de la commune de Tilques et de Serques.



**Animateur :**

- Claude DUBOIS, Président de la LPO Pas-de-Calais
- Albert Millot, Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

**Nombre total de participants : 20**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Enfants (0-12 ans)               | <input type="checkbox"/> Adolescents (12-18 ans)        |
| <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans)       | <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (25-60 ans) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Séniors (+ de 60 ans) |   |

**Les participants sont venus :**

- |                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> En famille | <input checked="" type="checkbox"/> Individuel |
|-------------------------------------|--|

**Remarque:**

La matinée s'est achevée autour du verre de l'amitié offert par la commune de Tilques. Chaque représentant des communes du marais s'est vu remettre un nid à Hironnelle de fenêtre et un gîte à Chauve-souris.



**Mardi 31 janvier 2012 à 20:00**  
**Soirée-films-débat**

**Thème :** « le tourisme et les zones humides »

**Secteur :** Saint-Omer – Salle Vauban

**Descriptif :**

Projection de deux films sur le marais tournés en 2011 : « **Saint-Omer entre ville et marais** » de Martin Peterolff et « **Un piano dans le marais** » de Armand Wahnoun suivi d'un débat sur le tourisme et les zones humides.



**Animateur et grand témoin :**

- Jean-Marie JUTS Directeur adjoint de l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Pas-de-Calais ;
- Virginie CARON, chargée de la stratégie tourisme à l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer.

**Nombre total de participants : 400**

Enfants (0-12 ans)

Jeunes adultes (18-25 ans)

Séniors (+ de 60 ans)

Adolescents (12-18 ans)

Adultes (25-60 ans)

**Les participants sont venus :**

En famille

Individuel

**Remarque :**

Le débat s'est avéré très riche. Il reflète une envie de partage, mais pas à n'importe quel prix.

## **Mercredi 1 février 2012 à 14 :00** **Sortie nature**

**Thème :** « plan de gestion en cours d'élaboration des étangs de Arques »

**Secteur :** Arques, étangs de Malhove et de Beauséjour

### **Descriptif :**

Depuis quelques années, les étangs de malhôte et de Beauséjour font l'objet d'une prolifération problématique de l'Elodée de Nuttall, plante exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord. Afin de lutter efficacement contre les effets néfastes causés par cette invasive, la commune de Arques, en partenariat avec le Parc naturel régional, a lancé une étude visant à planifier des actions de restauration et de gestion du site. En compagnie du Président de l'Union Arquoise (Jean-Claude Lepaisant), du Président de la LPO (Claude Dubois) et du collège de Arques représenté par Michel Huart, La promenade a permis de parler de la problématique de l'Elodée mais également de parler de l'historique du site et des habitats et du patrimoine naturel qu'il abrite (poissons, batraciens, oiseaux, plantes...).



### **Animateur :**

- Alexandre Poulain, assistant d'étude au Parc naturel régional

### **Nombre total de participants : 8**

- |   |   |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Enfants (0-12 ans)    | <input type="checkbox"/> Adolescents (12-18 ans)        |
| <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans)       | <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (25-60 ans) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Séniors (+ de 60 ans) |   |

### **Les participants sont venus :**

- En famille  Individuel

### **Remarque :**

Les Conditions météorologiques (grand froid) ont rendu la visite assez difficile et le port d'une tenue adaptée était plus que nécessaire!!!



## Jeudi 2 février 2012 Atelier pédagogique

**Thème :** « les oiseaux des zones humides »

**Secteur :** Ecole primaire de Serques

**Descriptif :**

Les enfants de l'école primaire de Noordpeene (Nord) se sont déplacés à l'école primaire de Serques (Pas-de-Calais) pour assister à une présentation en salle sur les oiseaux des zones humides. Après un repas offert par la commune de Serques, les enfants se sont promenés sur le sentier du Lansbergue pour observer les oiseaux.



**Animateur :**

- Claude DUBOIS, Président de la LPO Pas-de-Calais
- Christophe MORELLE, Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

**Nombre total de participants : 60**

- |  |   |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Enfants (0-12 ans) | <input type="checkbox"/> Adolescents (12-18 ans)        |
| <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans)    | <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (25-60 ans) |
| <input type="checkbox"/> Séniors (+ de 60 ans)         |   |

**Les participants sont venus :**

- En famille  Individuel

**Remarque :**

En retour, il est prévu dans l'année en cours, que les enfants de l'école primaire de Serques se déplacent à Noordpeene pour visiter la maison de la Bataille.

## Vendredi 3 février 2012

### Atelier pédagogique

**Thème :** « les chauve-souris »

**Secteur :** Noordpeene, école primaire

**Descriptif :**

Afin de présenter aux enfants de l'école primaire de Noordpeene le cycle de vie des chauves-souris, unique mammifère volant, une conférence a été organisée et animée par Thierry Ryckelynck, de l'association Yser Houck et membre du GON (Groupe Ornithologique Nord).



**Animateur :**

- Thierry Ryckelynck, association Yser Houck et membre du GON (Groupe Ornithologique Nord).

**Nombre total de participants : 40**

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Enfants (0-12 ans) | <input type="checkbox"/> Adolescents (12-18 ans) |
| <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans)    | <input type="checkbox"/> Adultes (25-60 ans)     |
| <input type="checkbox"/> Séniors (+ de 60 ans)         |  |

**Les participants sont venus :**

- En famille       Individuel

**Remarque :**

Après le diaporama et la visite d'une exposition sur les chauves-souris, les enfants ont réalisé un dessin sur le thème.

## Du mercredi 1 février au dimanche 5 février Exposition

**Thème :** « les chauve-souris »

**Secteur :** Noordpeene, Maison de la Bataille

**Descriptif :**

Le Parc naturel régional des caps et marais d'opale a élaboré avec différents partenaires, une exposition sur les chauves-souris et un guide technique. Cette exposition a été mise à disposition du public à la maison de la bataille de Noordpeene.



**Animateur :**

- Jocelyne Willencourt et Philippe Ducourant, Maison de la Bataille à Noordpeene

**Nombre total de participants : 30**

- |  |   |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Enfants (0-12 ans) | <input type="checkbox"/> Adolescents (12-18 ans)        |
| <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18-25 ans)    | <input checked="" type="checkbox"/> Adultes (25-60 ans) |
| <input type="checkbox"/> Séniors (+ de 60 ans)         |   |

**Les participants sont venus :**

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> En famille | <input checked="" type="checkbox"/> Individuel |
|--|--|

**Remarque :**

L'exposition restera encore quelques jours à la maison de la bataille après la manifestation pour profiter à un maximum de monde.

**Vendredi 5 février 2011 à 15 :00**  
**Sortie ornithologique**

**Thème :** « les oiseaux en halte migratoire »

**Secteur :** Aire-sur-la-Lys – Site des Ballastières

**Descriptif :**

Encadrés par plusieurs membres de la Ligue de Protection des Oiseaux du Pas-de-Calais, les participants ont été initiés à la pratique de l'ornithologie sur une ancienne carrière de Ballast aujourd'hui composée principalement d'étangs. Cette sortie était également l'occasion de sensibiliser le public sur l'intérêt de préserver les zones humides (biodiversité, qualité de l'eau...).



**Animateur :**

- Serge Larivière, Ligue de Protection des Oiseaux du Pas-de-Calais
- Jean-François Hurtevent, Ligue de Protection des Oiseaux du Pas-de-Calais

**Nombre total de participants : 6**

Enfants (0-12 ans)

Adolescents (12-18 ans)

Jeunes adultes (18-25 ans)

Adultes (25-60 ans)

Séniors (+ de 60 ans)

**Les participants sont venus :**

En famille

Individuel

**Remarque :**

L'automne et le début d'hiver trop doux n'ont malheureusement pas permis d'observer les migrateurs habituels tels que le Pinson du Nord, le Tarin des aulnes ou encore le Sizerin flammé.

**Samedi 4 février 2012 à 09 :00**  
**Sortie nature**

**Thème :** « sortie nature sur le sentier du Lansbergue»

**Secteur :** Serques, sentier du Lansbergue

**Descriptif :**

La visite a eu lieu sur le sentier du Lansbergue à Serques. Ce sentier a récemment fait l'objet de travaux d'élargissement (récupération et renforcement de berges existantes) afin d'en faciliter l'accès piéton pour les riverains, les promeneurs et les agriculteurs. Il permet de cheminer sur une boucle d'environ 2 km et d'admirer les différents paysages du marais audomarois (boisement, prairie, watergangs et wateringues, roselière...).



**Animateur :**

- Alexandre Poulain et Albert Millot, assistant d'étude au Parc naturel régional ;
- Claude Dubois, Président de la LPO Pas-de-Calais

**Nombre total de participants : 8**

Enfants (0-12 ans)

Adolescents (12-18 ans)

Jeunes adultes (18-25 ans)

Adultes (25-60 ans)

Séniors (+ de 60 ans)

**Les participants sont venus :**

En famille  Individuel

**Remarque :**

Le muissens (wateringue longé par le sentier) était complètement gelé et le thermomètre affiché – 14°C .



**Samedi 4 février 2012 à 09 :00**  
**Visite**

**Thème** : « visite d'une distillerie »

**Secteur** : Houlle

**Descriptif** :

La distillerie de Houlle a été fondée en 1812. Elle produit une eau-de-vie traditionnelle des gens du Nord qui est restée la même depuis le XVIIIème siècle, époque où s'installait à Dunkerque la première distillerie française. Reprise par la famille Persyn en 1944, la fabrication se fait toujours à l'ancienne. Considéré comme un patrimoine, le gérant de la société s'est beaucoup impliqué dans l'accueil du public.



**Animateur** :

- Hugues Persyn, gérant de la distillerie.

**Nombre total de participants : 6**

Enfants (0-12 ans)

Jeunes adultes (18-25 ans)

Séniors (+ de 60 ans)

Adolescents (12-18 ans)

Adultes (25-60 ans)

**Les participants sont venus :**

En famille  Individuel

## Du 27 janvier au 18 février 2012 Exposition, contes, ateliers

**Thème :** « Marais d'ici et d'ailleurs »

**Secteur :** bibliothèque d'Agglomération de Saint-Omer

### **Descriptif :**

En parallèle des actions menées par LPO 62 et le parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, la bibliothèque d'agglomération de Saint-Omer a proposé 4 animations :

- « Marie Graulette et le Nekker de Bergues » ;
- Les animaux du marais au moyen-âge ;
- Contes des marais d'ici et d'ailleurs ;
- Panique au marais.



### **Nombre total de participants : 60**

- Enfants (0-12 ans)
- Jeunes adultes (18-25 ans)
- Séniors (+ de 60 ans)
- Adolescents (12-18 ans)
- Adultes (25-60 ans)

### **Les participants sont venus :**

- En famille
- Individuel

## COMMUNICATION

Une conférence de presse a été organisée le 23 janvier 2012 et un communiqué de presse a été envoyé le 16 janvier à tous les médias locaux pour présenter la journée mondiale zones humides et les différentes manifestations prévues dans ce cadre.

Une page internet a été spécifiquement créée sur le site internet du parc naturel régional des Caps et marais d'Opale et le programme des manifestations a été repris dans l'agenda 2012 des animations nature.

Le programme des animations a été envoyé au relais national de la Ligue de Protection des Oiseaux et à la fédération des Parc naturels régionaux (structure porteuse du pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales).

L'office du tourisme de pôle de la Région de Saint-Omer a communiqué les manifestations dans son Infolettre de février 2012.

L'information a été communiquée par le biais de plusieurs articles dans la Voix du Nord, l'Indépendant, l'Echo de la Lys, un reportage sur France 3 Région...

Des interviews du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et la Ligue de Protection des Oiseaux ont eu lieu sur plusieurs radio : RDL, delta FM...

Des Affiches A3 ont été diffusées sur l'ensemble du territoire audomarois (Mairie, cinéma, maison des associations, associations de Pêche...).

Des invitations ont été envoyés à l'ensemble des partenaires : associations locales, départementales et régionales, aux membres du Groupe de travail marais, à l'Agence de l'eau, à la Région, au département, à la CASO, à la Chambre d'agriculture du Pas-de-Calais, du Nord et de la Région, à la Fédération de Chasse et de Pêche, à l'ONEMA....



## BILAN

Sur les 19 manifestations prévues, suite aux conditions météorologiques défavorables (grand froid), 4 ont du être annulées :

- Les 3 visites en bateaux proposées par les 3 bateliers du marais audomarois (Le Bon Accueil à Salperwick, le Brouckailier à Nieurlet et Isnor à Clairmarais). ;
- L'atelier pêche dispensé par Pascal Delhay de la DPPM (Découverte pêche et protection des Milieux).

L'atelier concernant la pose d'une plate-forme à cigogne à Rebreuve-Ranchicourt a été reporté.

Sur les 14 manifestations qui ont eu lieu, la journée mondiale zones humides 2012 a permis de sensibiliser 764 personnes.

# Le parc naturel mouille le maillot pour la journée mondiale des zones humides

Depuis 2008 que le marais audomarois est reconnu d'intérêt mondial à travers le label Ramsar, l'équipe du parc naturel régional s'emploie chaque année à mettre sur place un programme d'animations pour marquer la journée mondiale des zones humides. Ça commence mardi par la projection gratuite de deux films à la salle Vauban.

PAR DAVID MONNERY  
saintomer@lavoixdunord.fr

**1 Tourisme.-** Le tourisme dans les zones humides, c'est le thème imposé par la convention Ramsar, cette année. Un thème qui tombe forcément à pic dans l'Audomarois qui attend sa maison du marais (retardée à fin 2013) et se prépare à obtenir le label Man and Biosphere de l'UNESCO. « Le tourisme est un point sensible qui revient régulièrement sur la table, commente Bertrand Petit, président du groupe de travail marais de la communauté d'agglomération de Saint-Omer (CASO). Tout le monde s'accorde à dire qu'il est indispensable pour l'économie du territoire, mais en même temps il faut savoir raison garder pour qu'il n'impacte pas trop les zones humides. C'est un grand sujet de débat, d'échanges et de réflexions. »

**2 Signalisation.-** Si des panneaux vont fleurir dans le marais dès le printemps, c'est juste-



Le tourisme dans les zones humides est le thème imposé par la convention Ramsar cette année.

« Le tourisme est un point sensible qui revient régulièrement sur la table. »

ment parce qu'il est très fréquent. « On a vu ce qui était fait dans les autres zones humides de France, et on a décidé de le décliner ici », explique Bertrand Petit. À savoir des

panneaux dans chaque commune, sur le quai communal par exemple, « pour présenter la commune, les principaux points d'intérêts et services à proximité, etc. Cela pourrait permettre aux plaisanciers de faire une halte de quelques heures. » Cela offrira également la possibilité de rappeler quelques règles. Notamment celle qui indique que la vitesse de navigation dans le marais est limitée à 6 km/h.

**3 Tranquillité.-** Dans le même registre, les équipes du

parc travaillent à l'élaboration de zones test de tranquillité, où les pêcheurs ne seraient pas en confrontation directe avec les bateaux. Tous les usagers du marais pourraient pratiquer leur activité en toute tranquillité. Les concertations sont actuellement en cours et pourraient aboutir cet été. ■

► Les animations proposées sont toutes gratuites (sauf mention contraire) mais une réservation est demandée auprès d'Alexandre Poulain au 03 21 11 07 31 ou apoulain@parc-opale.fr. Programme complet sur [www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr).

## Le programme des animations Le projet UNESCO avance

Deux films seront présentés pour la première fois au public, gratuitement mais sur réservation, mardi à 20 h à la salle Vauban. Un piano dans le marais d'Armand Wahnon, raconte les pérégrinations d'un livreur de pianos à travers les waterings et offre l'occasion de présenter le marais sous toutes ses facettes durant 26 minutes. Martin Peteroff présentera également son documentaire de 52 minutes *Saint-Omer entre ville et marais*. Un débat public sera animé par Jean-Marie Juts, de l'agence départementale de tourisme et Virginie Caron, de l'agence d'urbanisme.

Mercredi.- Animation pour les jeu-

nes, suivie d'un atelier pêche, de 14 h à 16 h, à la maison des associations. À 14 h, sortie nature à l'étang Beauséjour d'Arques.

Samedi.- Sortie nature sur le sentier du Lansbergue entre Serques et Tilques, départ à 9 h du parking de Serques. À 15 h, les oiseaux en halte migratoire aux ballastières, rendez-vous sur le parking du cimetière d'Aire-sur-la-Lys. À 11 h et 15 h, les loueurs de bateaux proposent tous des visites à 6 €. À 14 h, visite de la distillerie Persyn à Houlle, 4,5 €.

Du 1<sup>er</sup> au 5 février.- Exposition sur les chauve-souris à la maison de la Bataille de Noordpeene. ■

L'objectif porté par le parc naturel régional des caps et marais d'Opale et ses partenaires de voir le marais audomarois labellisé au titre des réserves Man and Biosphere de l'UNESCO suit son cours. Un numéro spécial du *Journal des habitants* sera distribué en mars pour le présenter au plus grand nombre, préciser le projet et répondre aux inquiétudes. « On rencontre également les associations du marais qui nous le demandent, souligne le chargé de mission, Luc Barbier. Ce qu'il faut que les gens comprennent c'est que toutes les figures



imposées existent déjà dans le marais. Nous n'avons plus qu'un jeu d'écriture à faire pour obtenir ce label. » Le dossier sera déposé en septembre à l'UNESCO. ■ D. M.

LA VOIX DU NORD  
Samedi 28 janvier 2012

EN PHOTOS

# Les trésors **volants** des Ballastières

Cent soixante-dix espèces à plumes nichent dans les Ballastières, à Aire-sur-la-Lys. La Ligue de protection des oiseaux proposait une balade à leur découverte, samedi.

L'année dernière, un vent dantesque avait accompagné les quelque trente-cinq randonneurs. Cette année, la neige et les moins sept degrés auront eu raison des curieux. Seuls sept courageux ont décidé de se retrouver pour admirer les habitants volants du site des Ballastières.

Samedi, c'était la 15<sup>e</sup> Journée mondiale des zones humides, c'est-à-dire des endroits où l'eau est le principal facteur contrôlant le milieu naturel. La Ligue de protection des oiseaux (LPO) du Pas-de-Calais aux curieux ou passionnés de découvrir, par le biais de son responsable ornithologique, Serge Larivière, quelques-unes des 170 espèces présentes aux Ballastières. Compte tenu du temps, seules une trentaine d'espèces ont été visibles.

Mais l'après-midi n'a pas

été perdu : quel plaisir de découvrir, admirer et apprécier les Ballastières sous son manteau blanc. De nombreux promeneurs ont ainsi arpenté la piste cyclable avec bonnet, gants et gros manteaux de circonstance. Reste qu'en dehors des chemins balisés, dans les endroits plus reculés, avec les oiseaux pour seule compagnie, les quelques personnes présentes se sont senties comme dans une bulle, admirant sans un bruit les oiseaux et le paysage, magique.

La LPO fête cette année ses cent ans. Aujourd'hui, il ne subsiste que 3 % de zones humides en France. Les deux tiers ont disparu ces cent dernières années. En cause : les cultures, l'industrie, les routes, autoroutes ou parkings, les constructions... 50 % des oiseaux vivent dans des zones humides, et 38 % dépendent totalement de ces endroits. On contribue à les protéger en ne jetant pas de produits toxiques dans les égouts.

Cédric ROUSSEL



1



2

- 1 Malgré les moins sept degrés au thermomètre, de nombreuses familles ont arpenté les pistes cyclables. Certaines ont même sorti le moyen de locomotion adéquat... avec chauffeur
- 2 Les curieux ont pu apercevoir des rouge-gorges, reconnaissables à leurs cous orangés
- 3 Moins sept degrés, sept curieux, vivement cet été
- 4 Le martin-pêcheur a offert un magnifique vol qui s'est reflété dans l'eau gelée, magique !
- 5 Parmi les volatiles des Ballastières, canards colvert, oies domestiques et même de bernache du Canada (au fond à gauche)



3



4



5

@ Feuilletez nos albums photos sur notre site internet [www.lechodelalys.fr](http://www.lechodelalys.fr)

# Martin Peterolff présente un regard neuf sur la ville et ses liens avec le marais



Martin Peterolff a suivi durant le mois de juillet plusieurs habitants du Haut-Pont.

**Le documentaire de Martin Peterolff, « Saint-Omer, entre ville et marais », tourné en juillet avec plusieurs habitants du Haut-Pont sera présenté pour la première fois au grand public demain à 20 h à la salle Vauban à l'occasion de la journée mondiale des zones humides.**

PROPOS RECUEILLIS  
PAR DAVID MONNERY  
saintomer@lavoiixdunord.fr

Cela fait-il longtemps que le film est fini ?

« Non, je l'ai fini dans le courant du mois. Je disposais de près de vingt heures d'images à condenser en 52 minutes. Cela a pris beaucoup de temps car j'ai tout fait tout seul. Je n'avais pas le choix compte tenu de mon budget. Je disposais de 5 000 € là où 40 000 € auraient permis de financer des techniciens, un monteur, etc. Moi, je n'ai rien touché, cela a juste permis notamment de payer les musi-

ciens qui ont réalisé la musique et le ténor lyrique audomarois, Yves Vandebussche, qui assure la voix off. »

Comment s'est passé le tournage ?

« J'ai été agréablement surpris par l'accueil des gens, ils ont été super ouverts et ont parlé sans problème. J'avais peur d'un blocage devant la caméra, mais le simple fait qu'on s'intéresse à eux a cassé l'appréhension. J'ai beau être d'ici, je ne m'attendais pas à un tel accueil. Le soir du cortège nautique, par exemple, la famille que je suivais m'a invité à venir manger un morceau de tarte à 1 h 30 du matin en même temps que toute la famille, c'était vraiment sympa... »

Au final, le film correspond-il à vos attentes ?

« On s'imagine un film au début, on se projette. Mais sur un tournage, c'est la vie réelle et il se passe toujours des bonnes et des mauvaises surprises, c'est imprévisible. J'ai sorti quelque chose de cet accueil, justement. Au final je suis content de mon travail même si ce n'est pas exactement ce que je projetais. »

Avez-vous appris des choses ?

« Oui, j'ai beaucoup appris sur le marais. J'ai pu notamment suivre la construction des chars pour le cortège nautique. Même si on imagine comment c'est fait, là, j'ai pu le voir concrètement. Et aussi sur la culture maraîchère, l'outillage, etc. Au final, je ne connaissais pas si bien le marais. »

**« J'ai été agréablement surpris par l'accueil des gens, ils ont été super ouverts. »**

Après cette première projection, qu'est-ce qui attend votre film ?

« Je compte en envoyer des copies tout au long de l'année dans des festivals pour qu'il soit vu par des professionnels et même potentiellement acheté. J'envisage également d'en faire des copies en DVD pour le vendre, mais pour cela j'ai encore un peu de travail à faire. Je

voudrais aussi que d'autres projections soient programmées à Saint-Omer. Bref, le faire voir. »

Avez-vous d'autres projets ?

« Des projets on en a toujours. Mais maintenant que le film est fini, je vais essayer de le faire vivre. Il y a les étapes de la distribution qui m'attendent, comme démarcher des cinémas à Paris par exemple. C'est tout un travail à faire pour apprendre les rouages du métier, le marketing relationnel, etc. » Vos études sont désormais terminées ?

« Oui, j'ai obtenu mon master 2 mention cinéma documentaire et anthropologique. J'ai toujours l'ambition de faire de la réalisation. Une fiction à Saint-Omer m'intéresserait, je trouve que le cadre du marais, avec ses ambiances, se prête particulièrement à ça. Mais je vais d'abord essayer de travailler dans une boîte de production parisienne pour me constituer des réseaux. »

► Soirée gratuite mais sur réservation au 03 21 11 07 31. Des extraits du film sont visibles sur Internet à l'adresse facebook.com/khulanproduction

1204.

LA VOIX DU NORD  
Lundi 30 janvier 2012

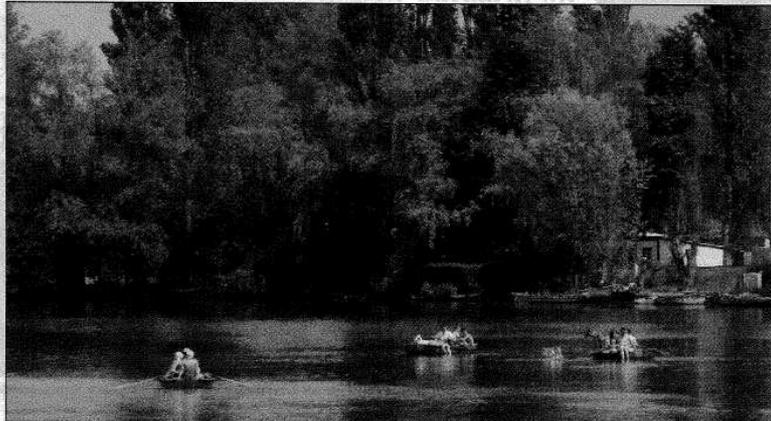
# JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES Et l'on reparlera du tourisme dans le marais

Le 2 février 1971, était signée la convention de Ramsar, pour la reconnaissance et la préservation des zones humides. Depuis 2008 et l'obtention par le marais audomarois du label Ramsar, le Parc des caps et marais d'Opale et le groupe de travail marais présidé par Bertrand Petit, participent à la journée mondiale des zones humides.

Cette journée spéciale, le 2 février, se transforme en une semaine complète d'animations, du 31 janvier au 4 février, avec une thématique centrale, le tourisme dans les zones humides, ses enjeux, ses impacts. *"Le thème a été imposé par la commission Ramsar, mais je dois dire que ça tombe bien puisque c'est un sujet que nous allons aborder bientôt dans le cadre du dossier Man and biosphere de l'Unesco. C'est en effet une question qui est revenue régulièrement en milieu d'année, et dont on pourra débattre lors de cette soirée"*, souligne Bertrand Petit. **Mardi 31 janvier** sera en effet le point d'orgue de cette semaine avec notamment la projection, à la salle Vau-

ban, du film tourné cet été : "Un piano dans le marais" d'Armand Vanhoun, et un documentaire de Martin Peteroff "Saint-Omer, entre ville et marais" (lire ci-dessous). La projection sera suivie d'un débat animé par Jean-Marie Juts, directeur adjoint de Pas-de-Calais Tourisme et Virginie Caron de l'agence d'urbanisme qui planche actuellement sur une étude portant sur le tourisme dans le pays de Saint-Omer. Un débat qui s'annonce aussi passionné que passionnant.

Mais outre ce sujet sensible, tout le monde devrait trouver son compte parmi les animations proposées : visites découvertes des étangs de Malhève, sortie pêche, exposition sur les chauves-souris, visite du marais en bateau, sortie nature avec la Ligue de protection des oiseaux... [voir programme ci-dessous]. *"Sur tous les sites Ramsar en France, c'est l'Audomarois qui a le programme d'animation le plus étoffé, ce qui nous vaut un coup de projecteur sur le site internet de la fédération des Parcs au niveau national"*, se réjouit Luc Barbier. *"Ça prouve*



Tourisme et zones humides sont-ils compatibles, une question qui sera posée, mardi 31 janvier.

aussi notre capacité, localement, à mobiliser tous les partenaires", ajoute Bertrand Petit. A noter qu'à ces animations

publiques, s'ajoutent des interventions et des ateliers dans les écoles de Serques sur les oiseaux, et à Noordpeene sur les chauves-

souris. En outre, pour marquer le lancement de la semaine, la LPO remettra aux 15 communes du marais un nichoir à hirondel-

les de fenêtres et un nichoir à chauves-souris.

FB

## DOCUMENTAIRE À DÉCOUVRIR MARDI

### "Un autre point de vue sur le marais"



Martin Peteroff a choisi le marais audomarois comme sujet de son premier documentaire. Il sera présenté gratuitement le 31 janvier. ©Photo: Frédéric Legris

Le marais audomarois semble ne pas avoir fini de faire parler de lui. En effet, après *Le Brouck et Retour au Brouck* de Colette Piault, un nouveau documentaire sur le sujet a vu le jour. Mais cette fois-ci, on change d'auteurs et par la même occasion de point de vue.

Point trop de maraichers dans ce film de 50 minutes environ. Non, le jeune auteur, Martin Peteroff, a voulu donner la parole à ceux qui ne travaillent pas dans le marais, mais qui y sont attachés. *"Je voulais faire quelque chose de différent de ce qui existe déjà"*, explique le jeune réalisateur. Le film fait parler des gens qui ne sont pas ou plus ac-

teurs du marais. *Des gens, par exemple, qui habitaient avant la région parisienne et qui ont choisi de venir travailler à Saint-Omer pour être proches du marais.* Le film se compose de tranches de vie de ses amoureux du marais, le tout accompagné de quelques commentaires. *"Ils sont assez peu présents, juste ce qu'il faut pour éclaircir le propos."*

**Un jour à la TV ?** Ce film documentaire, dont quelques extraits sont disponibles sur Facebook, est le premier de Martin Peteroff. *"Je viens de finir mes cinq ans d'études. J'ai obtenu mon master cinéma documentaire et anthropologie à l'univer-*

sité de Nanterre". Pour sa première réalisation professionnelle donc, le jeune homme souhaitait mettre en avant le marais. *"J'habite à Paris aujourd'hui, mais j'ai grandi à Saint-Omer. C'est par contrainte que je suis parti. J'ai toujours été attaché à l'Audomarois. C'est une terre riche en culture et en traditions."*

Le tournage a eu lieu l'été dernier. *"J'ai commencé fin juin avec la confrérie du chou-fleur et j'ai terminé en juillet avec le cortège nautique."* Quatre ou cinq mois de montage et voilà le documentaire sur pied. Martin Peteroff l'a autoproduit, mais espère bien pouvoir le diffuser largement. *"Je vais le proposer pour des festi-*

vals. Le mieux, ce serait qu'il passe à la télévision. Histoire de faire connaître le marais." Pour pouvoir le réaliser, Martin Peteroff a bénéficié de subvention de la municipalité de Saint-Omer ainsi que du Département. Une projection est prévue le 31 janvier. *"Peut-être qu'ils me feront confiance à nouveau. En tout cas, ça me fait une belle carte de visite pour l'avenir."*

**Projection gratuite organisée par le Parc naturel des caps et marais d'Opale le 31 janvier, à 20h, à la salle Vauban à Saint-Omer. Les invitations sont à retirer impérativement à l'office de tourisme de Saint-Omer.**

## Des animations en série

Le 2 février, c'est la journée mondiale des zones humides. A cette occasion, le Parc naturel régional et la Ligue de protection des oiseaux invitent le public à de nombreuses animations autour du marais audomarois, du lundi 30 janvier au samedi 4 février. Sur le thème "le tourisme et les zones humides".

Ces animations mettront en avant les richesses du marais audomarois, classé zone humide d'intérêt mondial par la convention de Ramsar, signée le 2 février 1971, et qui vise à la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources.

**Mardi 31 janvier : ciné-débat à 20h à la salle Vauban de Saint-Omer.** Diffusion de deux films courts : "Un piano dans le marais" d'Armand Vanhoun et "Saint-Omer, entre ville et marais" de Martin Peteroff. Cette projection sera suivie d'un débat. Le nombre de places est limité à 400. Les places sont à retirer directement à la maison du parc naturel régional à Arques. Renseignements auprès d'Alexandre Poulain au 03 21 11 07 31 ou par mail : apoulain@parc-opale.fr.

**Mercredi 1<sup>er</sup> février : visite-découverte des étangs de Malhève et de Beauséjour à Arques.**

Rendez-vous à 10h au niveau du chemin de l'étang de Beauséjour à l'intersection avec l'avenue François-Mitterrand. Réservation préalable indispensable auprès d'Alexandre Poulain au 03 21 11 07 31 ou par mail : apoulain@parc-opale.fr. Places limitées à 30.

**Mercredi 1<sup>er</sup> février : animation jeunes sur les milieux humides, la faune et en particulier les poissons.**

Rendez-vous à la maison des associations de Saint-Omer de 14h à 16h. Ouvert aux jeunes de 10 à 18 ans pouvant être accompagnés des parents avec Pascal Delhay de l'association Découverte Pêche et Protection des Milieux. En fonction des conditions météorologiques un atelier pêche pourra être proposé. Réservation préalable indispensable auprès d'Alexandre Poulain au 03 21 11 07 31 ou par mail : apoulain@parc-opale.fr. Places limitées à 20.

**Du mercredi 1<sup>er</sup> au dimanche 5 février : exposition sur les chauves-souris.**

À la maison de la Bataille de Noordpeene de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Renseignements auprès de Philippe Ducourant au 03 28 40 67 36 ou par mail : maisondelabataille-noordpeene@wanadoo.fr.

**Samedi 4 février, à 14h : visite de la distillerie à Houle.**

Visite de la distillerie Persyn à Houle (visite guidée, film, souvenirs...) d'une heure environ est proposée pour un tarif de 4,5 euros par personne. Réservation préalable indispensable auprès d'Alexandre Poulain au 03 21 11 07 31 ou par mail : apoulain@parc-opale.fr. Places limitées à 50.

**Samedi 4 février à 11h et 15h : visite en bateau du marais audomarois.**

Au choix : Le Bon Accueil à Salperwick, le Brouck à Nieurlet et ISNOR à Clairmarais. Deux visites d'une heure seront proposées à 11h et 15h pour un tarif réduit et unique par personne de 6 euros. Réservation préalable indispensable : Le Bon Accueil au 06 16 02 37 05, Le Brouck à l'au 03 21 88 19 00 ou ISNOR au 03 21 39 15 15. Restauration possible sur place le midi et le soir.

**Samedi 4 février : sortie nature "les oiseaux en halte migratoire".**

Sur le site des Ballastières à Aire-sur-la-Lys, départ à 15h au parking du cimetière (face au rond point de la RD 943) avec la Ligue de protection des oiseaux. Réservation préalable indispensable au 03 21 11 07 31 ou par mail : apoulain@parc-opale.fr. Places limitées à 30.

**Samedi 4 février : sortie nature sur le sentier du Lansbergue.**

Départ à 9h sur le parking du sentier du Lansbergue à Serques. Réservation préalable indispensable au 03 21 11 07 31 ou par mail : apoulain@parc-opale.fr. Places limitées à 30.

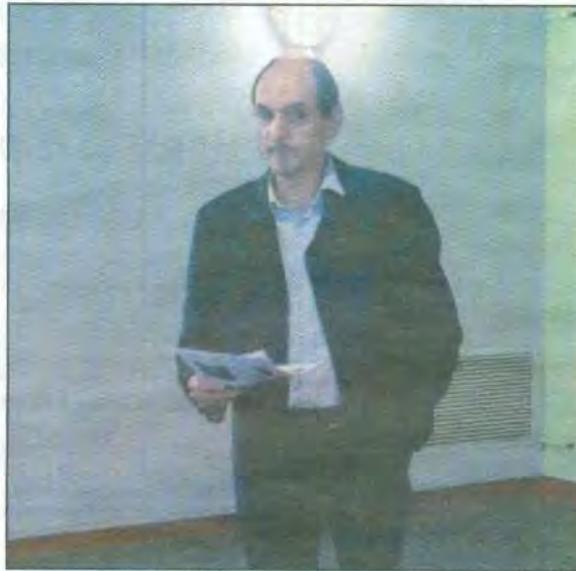
LYCÉE ALEXANDRE-RIBOT

## Le marais audomarois étudié par les lycéens

Près de 100 élèves de trois classes de première du lycée Ribot encadrés par leurs enseignants réalisent une étude de cas sur la gestion durable d'un milieu fragile. Quoi de plus naturel que d'étudier celui du marais audomarois, constitué de zones humides et de territoires complexes entre terre et eau. Et qui a la particularité d'être le seul marais de France encore cultivé.

Pour répondre aux questions des élèves, une conférence avec diaporama a eu lieu jeudi 26 janvier, à la salle polyvalente du lycée. Invité de la conférence, Luc Barbier, chargé de mission au parc naturel régional.

Le conférencier a fait une présentation du marais en revenant sur son histoire, ses atouts, sa protection et aussi la culture. Il a également parlé de la biodiversité du marais qui s'étend sur 3.731 hectares avec ses 1.700 espèces de flore et de faune, ou encore ses 470 espèces de champignons. Sans oublier les 120 familles d'agriculteurs dont 41 familles de maraîchers. Qui exploitent envi-



Luc Barbier animateur de la conférence.

ron 440 hectares et qui cultivent plus de 10 variétés locales de légumes.

"Il est important de concilier les différentes activités dans l'espace du marais", a souligné Luc

Barbier. A ce sujet, la présence de Xavier Morel, maraîcher, a été l'occasion pour les lycéens d'en apprendre un peu plus sur ce métier.



Les lycéens réalisent une étude sur la gestion durable dans un milieu forestier.

L'INDEPENDANT  
Vendredi 3 février 2012

DES NICHOURS ARTIFICIELS EN ZONE NATURELLE

# Quand la nature ne suffit plus, un coup de pouce s'impose

Les quinze communes du marais vont recevoir des nichours à chauves-souris, à hirondelles ou à martins-pêcheurs

Les quinze communes du marais recevront, d'ici deux mois, en tout cas avant le printemps, quelques nichours à chauves-souris, à hirondelles de fenêtre, ou encore à martins-pêcheurs. Cette action est organisée en partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux et le Parc des caps et marais d'Opale. La première installation de ces nichours, dans le marais de Serques et Tilques, lundi 30 janvier, marquera le lancement des animations audomaroises dans le cadre de la journée mondiale des zones humides.

Il valait mieux être bien couvert lundi matin. En effet, quand il s'agit de présenter ce qui se fait dans le marais, les acteurs ne font pas semblant.

C'est en bacoue que Bertrand Petit, président du groupe de travail marais ; Claude Dubois, président de la LPO ; Marie Lefebvre, maire de Serques ; Bernadette Baroux, adjointe au maire de Tilques ; Luc Barbier, chargé de mission, et Albert Millot, technicien du Parc, sont allés découvrir trois installations de nichours sous l'ancien et le nouveau pont de la Mariette, ce fossé qui longe et contourne le sentier du Lansbergue.

**Pourquoi ?** "Tous les ans, nous essayons de diversifier les actions. La pose de ces nichours permet d'élargir notre champ d'action et de toucher les quinze communes", explique Bertrand Petit. Pour ce qui est de la chauve-souris, elle est bien présente dans le marais audomarois "qui compte 12 des 22 espèces recensées dans le Pas-de-Calais". La pose de nichours spécifiques doit assurer et pérenniser

leur implantation dans le secteur. En ce qui concerne l'hirondelle de fenêtre, contrairement à ce que l'on pourrait penser, elle se rarefie : "Le fait est que les gens en ont assez de laver leurs vitres. Beaucoup de nids ont été détruits pour cette simple raison. En remettre aux bons endroits est une solution", assure Claude Dubois. Pour preuve, des nichours artificiels avaient été installés sur la résidence Les charmes à Arques : "Le bailleur social a dû refaire la façade et donc détruire les nids. En partenariat avec lui, nous les avons remplacés par des nichours artificiels, équipés pour éviter justement les salissures. Aujourd'hui, tous sont occupés et la présence

des hirondelles ne pose plus aucun problème". Enfin, il y a le martin-pêcheur : "Passer un nichour à martin-pêcheur sous un pont, cela n'a jamais été tenté. Nous ne savons donc pas si ça va fonctionner". Le martin-pêcheur, oiseau emblématique du marais au même titre que le blongios nain, est toujours bien présent chez nous. Mais qu'en sera-t-il dans quelques années avec l'érosion des berges, la multiplication des résidences dans le marais ? "Nous allons donc essayer avec ces nichours, peut-être devrons nous laisser tomber, mais qui ne tenter rien n'a rien".

**Recherche berges à hirondelles.** La pose de ces nichours a débouché sur une autre discussion, la sauvegarde des hirondelles de rivage. "Nous avons d'importants sites de reproduction à Mouille, à Hel-faut... dans la paroisse de carrières de sable, que l'on cherche aujourd'hui à combler. C'est un vrai problème", déplore Claude Dubois. L'idée pour le président de la LPO serait de trouver des berges ou des butes assez hautes pour permettre d'accueillir ces oiseaux : "Il suffit d'une berge d'un mètre cinquante pour que l'hirondelle s'installe. Les hirondelles de rivage apprécient le secteur, pour preuve, on peut en voir dans les palanques dégradées des ber-



Après, Serques et Tilques, Salperwick, Eperlecques, Clairmarais, Saint-Omer, Saint-Martin-au-Laër, Neuriel, Saint-Momelin, Noordpeene, Houille, Mouille, Arques, Longuenesse et Watten recevront leurs nichours.

**"La pose de ces nichours permet d'élargir notre champ d'action et de toucher les quinze communes". Bertrand Petit**

ges du canal du Haut-pont à Saint-Omer". Pour Claude Dubois, une convention avec une municipalité ou même un particulier qui accepterait d'aménager un bout de berge serait une bonne chose. Quand la nature ne suffit plus, il est souvent judicieux de lui donner un coup de pouce.

F. Berteloot

## Noordpeene

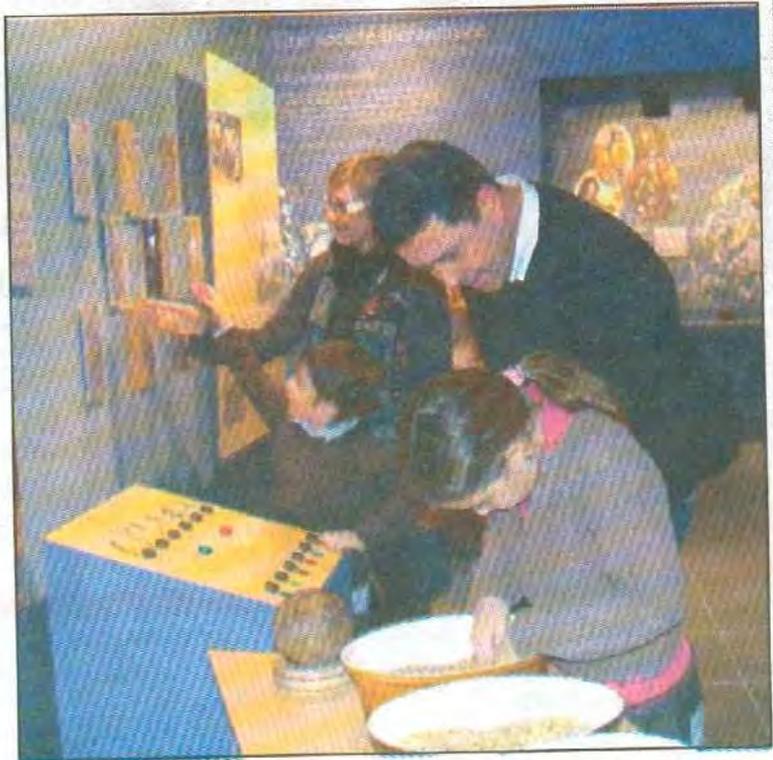
APRÈS LA FERMETURE ANNUELLE...

# La maison de la Bataille rouvre !

Qu'on se le dise : le centre d'interprétation de Noordpeene a rouvert ses portes depuis le mercredi 1<sup>er</sup> février. Pour tout savoir sur l'Histoire de la Flandre mais aussi sur la culture flamande, vous serez reçus autour d'une bonne tisane !

La journée mondiale des zones humides 2012 coïncide avec la réouverture de la maison de la Bataille. Noordpeene étant une commune associée du parc naturel régional, la commune a souhaité participer à cet événement. C'est pourquoi la maison de la Bataille présente une exposition sur les chauves-souris réalisée par le parc du mercredi 1<sup>er</sup> au dimanche 5 février inclus. L'accès à cette exposition temporaire est gratuit.

Horaires : 10h à 12h30 et 14h à 18h. Plus d'infos : maisondelabataille-noordpeene@wanadoo.fr ou 03 28 40 67 36.



## Le tourisme dans le marais, un thème qui a fait (et qui fera) débat



Les participants au film « Un Piano dans le marais » ont été présenté au public.

Près de quatre cents personnes ont assisté à la soirée organisée par le parc naturel pour la journée mondiale des zones humides, mardi soir à la salle Vauban. Deux films, présentés pour la première fois au public, étaient à l'affiche. D'abord *Saint-Omer, entre ville et marais*, de Martin Peterolff. Tourné cet été dans le Haut-Pont, ce documentaire de 52 minutes présente des habitants du marais qui expliquent leur relation à la ville à travers leur attachement pour le marais. L'occasion pour l'auteur de montrer comment « *les traditions du marais se perpétuent* » même avec des gens qui n'en sont pas originaires.

Le second, *Un Piano dans le marais*, commandé par le parc et réalisé par Armand Wahnoun, était une fiction d'une vingtaine de mi-

nutes. « *J'ai adopté un ton ludique et drôle pour présenter le marais et faire en sorte qu'il soit préservé* », explique l'auteur. À travers les pégrinations burlesques d'un marchand de piano qui doit livrer un demi-queue en bacôve, on découvre la subtilité du marais et on apprend pêle-mêle qu'il renferme 470 variétés de champignons ou qu'il est composé de 700 km de rivières dont 170 km navigables.

De ces cours d'eau, il a été question dans la deuxième partie de soirée, autour du débat sur le tourisme dans le marais. « *Comment montrer ? Jusqu'où ? Où s'arrêter ?* », questionne l'animateur, Jean-Marie Juts, directeur adjoint de Pas-de-Calais tourisme. Pas de réponse définitive à l'issue du débat. « *Le tourisme de masse, au bout d'un moment, basta !* », râle un spectateur.

« *On en est loin, et de toute façon on ne veut pas de ça*, rassure le maire, Bruno Magnier. *Mais aujourd'hui un touriste ne s'arrête que 1.58 jour dans l'Audomarois et le taux de remplissage des hôtels n'est que de 48 % alors que la moyenne régionale est à 55 %. Il y a quelque chose à faire, en articulant tous les sites touristiques, et cela nous permettra de créer de l'emploi. On n'a pas besoin de millions de touristes pour ça. Rien qu'en captant la clientèle régionale et frontalière ce serait bien.* » L'édile défend au passage les loueurs de bateaux, malmenés par quelques critiques dans la salle, en les confortant dans leur rôle « *d'ambassadeurs du marais* ». « *Sur les 170 km navigables, à nous quatre, on n'en utilise que 30 à 40 km* », relativise l'un d'eux. ■ D. M.

LA VOIX DU NORD  
Vendredi 3 février 2012

## MARAIS. JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

# Une belle projection mais un débat un peu fade

Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, le Parc des caps et marais d'Opale organisait une soirée fort intéressante avec la projection de deux films, le documentaire de Martin Peterolff "Saint-Omer entre ville et marais", et la comédie fantastique d'Armand Wahnoun : "Un piano dans le marais" tourné cet été. Deux réalisateurs et deux démarches différentes pour faire découvrir le marais audomarois. Pour Martin Peterolff, pas d'artifice, mais la vraie vie, celles d'Audomarois, d'adoption ou implantés depuis des générations. Ce sont des regards croisés sur le marais d'aujourd'hui, sur ses traditions, sa culture, son rapport avec la ville. Mais tous ont en commun l'amour des lieux. Une passion qu'ils aiment à montrer, aux amis venus de parfois de très loin, aux touristes de passage ou aux spectateurs du cortège nautique, la manifestation traditionnelle qui, encore aujourd'hui, draine le plus de monde. "Je veux montrer à travers ce film qu'une nouvelle génération s'imprègne de cette culture, de ces traditions qu'ils contribuent à perpétuer. Montrer également que Saint-Omer est riche de cette culture qui lui est propre". Et ça fonctionne.

Changement d'ambiance avec "Un piano dans le marais", où l'on découvre les multiples facettes d'un territoire à la fois touristique et sauvage, fort de ses légendes, de son histoire. Mais qui est irrémédiablement tourné vers l'avenir de part la protection dont il doit faire l'objet, et l'attrait touristique dont il doit tirer profit et non le subir.

**Le tourisme oui mais...** Et c'était bien là le thème central du débat qui suivait. Le tourisme dans le marais, vaste sujet qui a déjà fait couler beaucoup d'encre. L'occasion pour Virginie Caron, de l'agence d'urbanisme, de lancer un appel à idées dans le cadre



Quelques interventions intéressantes lors du débat, mais beaucoup ont quitté la salle à peine la projection terminée.

d'un schéma de développement touristique sur le pays de Saint-Omer. L'occasion aussi pour Bruno Magnier de rappeler que "on est loin ici du tourisme de masse et nous ne voulons pas que Saint-Omer devienne le Canterbury du Pas-de-Calais. Mais Saint-Omer, qui a un taux de fréquentation hôtelière en dessous de la moyenne régionale, a vocation à se développer sur le plan touristique".

Jean-Marie Juts, de Pas-de-Calais tourisme, s'est chargé d'orienter le débat, un peu mou. Certains ne veulent carrément pas d'afflux de touristes supplémentaires, d'autres trouvent qu'ils ont leur place dans le marais à condition, et c'est bien normal, qu'ils respectent le site et ceux qui l'occupent : "On retrouve des canettes sur les berges, dans les champs, c'est insupportable", d'autres encore, trouvent qu'il est un peu facile de jeter la pierre aux visiteurs : "quand nous nettoyons le marais et nous ramassons des frigos, des

machines à laver... je ne pense pas qu'ils proviennent de touristes". La discussion s'est arrêtée là, mais tous ont été invités à se rapprocher, à donner leur point de vue, leurs idées, pour un tourisme raisonné et raisonnable, loin du tourisme de masse que craignent certaines personnes.

Petite déception de cette soirée : la salle devait être comble, mais des personnes ayant réservé leur place ne sont pas venues. Ils en privaient d'autres qui, eux, auraient été vraiment intéressés. Il n'y a pas que le marais qui réclame un peu de respect.

F. Berteloot

• La semaine des zones humides se poursuit : **samedi 4 février, à 14h : visite de la distillerie à Houle**, 4,5 euros par personne. **Visite du marais en bateau** : Le Bon Accueil à Salperwick, le Brouckailier à Nieurlet et ISNOR à Clairmarais. Deux visites d'une heure seront proposées à 11h et 15h, 6 euros par personne. Réser-

vation auprès des opérateurs. **Sortie nature** "les oiseaux en halte migratoire", sur le site des Ballastières à Aire-sur-la-Lys, départ à 15h au parking du cimetière. **Sortie nature** sur le sentier du Lansbergue, départ à 9h sur le parking du sentier du Lansbergue à Serques.

Pour chaque animation gratuite la réservation se fait auprès d'Alexandre Poulain au 03 21 11 07 31 ou par mail : apoulain@parc-opale.fr.

**La bibliothèque d'agglomération de Saint-Omer** propose des animations autour des zones humides : **jusqu'au 18 février**, exposition des illustrations de Bénédicte Boulet réalisées pour l'album "Marie Graulette et le Nekker de Bergues". **Samedi 11 février** à 15h30, Contes des marais d'ici et d'ailleurs par Christine Charpentier. **Mercredi 15 février** à 14h, atelier d'illustration avec Bénédicte Boulet pour les 7-11 ans, réservation obligatoire. Contact 03 21 38 35 08.

L'INDEPENDANT  
Vendredi 3 février 2012

## ZONES HUMIDES

# Observer les oiseaux migrants dans les Ballastières

Samedi 4 février, dans le cadre des journées mondiales des zones humides mises en place par le Parc naturel des caps et marais d'Opale avec le concours de la société Evian, a eu lieu un après-midi d'observation des oiseaux hibernants. Les conditions climatiques très froides n'ont pas permis de faire le plein des participants autour de Serge Larivière, vice-président de la ligue protectrice des oiseaux et de Jean-François Hurtevent, le responsable de l'organisation du centenaire de la LPO, le 20 mai, à Arques.

Il s'est agi de découvrir les volatiles malgré les étangs gelés et l'absence des migrateurs habituels comme le pinson du Nord, le tarin des aulnes ou le sizerin flammé. En effet, à cause d'un automne et d'un hiver trop doux (exceptés ces derniers temps), les oiseaux ont été beaucoup moins nombreux à descendre du Nord de l'Europe. Serge Larivière a aussi beaucoup insisté sur la sensibilisation à la protection des zones humides qui servent d'éponges et de filtres en eau douce et potable.



Les deux animateurs Serge Larivière et Jean-François Hurtevent.

# Noordpeene

## JOURNÉE DES ZONES HUMIDES Des chauves-souris à la maison de la Bataille



*Les enfants fascinés par ce mammifère volant.*

Comme chaque année, le groupe de travail marais et la ligue de protection des oiseaux ont organisé une semaine de manifestations consacrées à la journée mondiale des zones humides. Noordpeene, située sur la rive flamande du marais, est une commune associée au Parc naturel régional. Aussi, la maison de la Bataille a participé à cette opération. Elle a accueilli l'exposition du parc consacrée aux chauves-souris. Les élèves de cours-moyens de l'école de Noordpeene sont pour leur part allés à Serques, une commune située à l'autre extrémité du marais. Enfin, l'association de la maison de la Bataille a proposé une animation pour les maternelles ainsi qu'une conférence diapo assurée par Thierry Ryckelynck, membre du GON (groupe ornithologique nord). Il a su captiver et sensibiliser son jeune auditoire à la cause de la chauve-souris, unique mammifère volant.

L'INDEPENDANT  
Vendredi 10 février 2012